



La position des candidats sur le tabac

Rubrique : actualités - Date : vendredi 6 avril 2007

LE MONDE signale que **François Bayrou, Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy, tous trois candidats à l'élection présidentielle, ont été invités par cinq spécialistes de santé publique à formuler leurs engagements sur cinq grandes questions de sécurité sanitaire.** D'après le journal, les Professeurs Gérard Dubois, Claude Got, François Grémy, Albert Hirsch et Maurice Tubiana, à l'origine de la loi Evin de 1991, les ont interrogés sur les principales causes de décès « que sont le tabac, l'alcool, les aliments industriels, les véhicules automobiles et, enfin l'amiante et la pollution de l'air ». Indiquant qu'en ce qui concerne le tabac, deux propositions étaient soumises : faire appliquer sans délai le décret du 15 novembre 2006 sur les droits des non fumeurs et réévaluer la taxation du tabac, avec une hausse annuelle du prix d'au moins 10%, le quotidien rapporte que « M. Bayrou obtient un 4 sur 6, devant Mme Royal (3), seule à se prononcer en faveur de nouvelles hausses sans en préciser le montant », alors que « M. Sarkozy est pénalisé (1) en raison de sa volonté d'apporter une solution spécifique pour le cas particulier des cafés ou des bureaux de tabac ». En matière d'alcool, le journal fait état de trois propositions : un projet de loi limitant la publicité pour toutes les boissons alcoolisées contenant plus d'1 degré d'alcool, l'inscription sur les conditionnements du nombre de grammes d'alcool pur, la suppression du conseil de la modération « d'où se sont retirées les associations de prévention ». D'après Le Monde, « Mme Royal arrive en tête, 6 points sur les 9 possibles », alors que « faute d'engagement clair M. Bayrou recueille 3 points, devant M. Sarkozy (2 points), qui comme lui refuse la suppression du conseil de la modération ». (résultats complets sur www.securite-sanitaire.org)